



M. M'hamed GOUR

Pêcheur professionnel

« Tantôt profitable,
tantôt ingrat et toujours dur »
Henri Barbot, *Nantes en flânant*, 1930

À l'emplacement de l'ancien quai de Méan, une rangée de maisons domine le port. Au coin de la rue, se situe celle appartenant à M. André Ollivier, ancien président du comité de fêtes de Méan. Les habitants de ce quartier, sensibles à son amabilité, le connaissent bien. Cette fois-ci, M'hamed Gour, pêcheur professionnel, est son invité et, d'ailleurs, il ne sera sûrement pas le dernier ! Le temps de cette rencontre, ils échangent sur la vie de ce port, toujours animée par la pêche à la civelle et le carénage des bateaux : « Méan est un port historique, le port de Brivet ! Cela fait partie de son patrimoine. Si le port s'en va, les usines s'installeront et ce sera la catastrophe ! ».

Né à Safi, « capitale mondiale de la sardine », M'hamed Gour est venu s'installer en France en 1969. Après avoir travaillé dans la mécanique, il décide de devenir pêcheur professionnel. Le fait de vivre à Méan n'est pas anodin : « Après avoir vécu un an à Saint-Nazaire et un an à Trignac, je me suis installé ici. Cela a coïncidé avec mon début comme pêcheur [...] Mon fils et moi, nous avons profité du départ de mon beau-frère pour récupérer son bateau ». Le monde de la pêche ne lui était pas étranger : « J'allais à l'école quand je travaillais comme mousse. [...] Au Maroc, on pêche la sardine à la senne et non pas au chalut. Ce type de pêche consiste à encercler un banc de poissons à l'aide d'un filet dont l'hauteur équivaut à celle de l'eau. Le filet, une fois rempli de poisson, est surélevé à l'aide d'un treuil. Il est ensuite vidé dans un grand tamis qui se trouve dans la cale du bateau. Chaque fois, cela fait environ six cents kg à une tonne de sardines. La sardine est donc transportée en vrac [...] Quand la pêche arrive au port, on met du sel et de l'eau dessus. Le mousse descend au fond de la cale – c'est manuel – pour remplir les paniers. [...] Seule, la bonne sardine est mise sur le quai dans des caisses superposées. [...] Le reste est vidé en vrac dans un camion à destination de l'usine pour en faire de l'huile ».

À son arrivée à Méan dans les années 1976, « le quartier était un peu la zone. C'était délaissé et envahi de rats ». Aujourd'hui, les choses ont évolué dans le bon sens, au moins sur le plan urbain : « Méan est un quartier calme ! Chacun a sa petite maison tranquille. Beaucoup de gens veulent venir habiter dans le secteur ».

La pêche semble avoir connu d'autres changements moins stimulants : « Nous étions nombreux ! Une vingtaine environ. [...] Au début, il y avait du respect entre nous tous ». Même si certains sortaient en mer pour pêcher de la sole, des boucots, ou des mullets, « la pêche à la civelle nous rassemblait tous. Malheureusement, dès lors que la civelle s'est imposée comme une manne inestimable, les prix ont fluctué et l'argent est entré en jeu. C'est à ce moment que les choses ont changé, [...] que tout le monde a été éjecté ».

Autrefois, la pêche à la civelle n'était pas réservée aux professionnels : « Les gens qui allaient travailler au chantier sur leurs toues s'arrêtaient au retour pour remplir leurs sacs de civelles. Il y en avait tellement qu'ils ne savaient même pas quoi en faire ! ». M. Ollivier se souvient également de cette période où la civelle ou *pibale*, comme elle se fait appeler dans l'Ouest, était « abondamment pêchée par les particuliers, notamment pour soulager la misère de l'après-guerre. Elle restait l'aliment de la famille et du poulailler. Les gens en faisaient des petits pains de 50 à 100 gr ! »

La pêche professionnelle, elle, se pratiquait « dehors » (jusqu'au pont de Saint-Nazaire) : « Nous commençons à pêcher le long de la vasière située sur la rive sud, et nous faisons une série de rondes. Nous suivions la civelle qui nous conduisait, peu à peu, jusqu'à l'ouvrage éclusier en amont du port. Nous travaillons en équipe. Nous faisons la relève régulièrement. Normalement, je nettoçais le tamis pendant que les autres avaient les leurs dans l'eau. Ensuite, les rôles s'inversaient. Cependant, chaque équipe était affectée à un coin de pêche. [...] C'était important d'éviter qu'il n'y ait trop de bateaux sur une même zone. D'abord, les eaux tourmentées par la concentration des bateaux font que la civelle se réfugie au fond ! De plus, dans ces cas-là, l'eau devient très vite sale et l'utilisation du tamis s'avère impossible ».

Malheureusement, la ressource s'épuise. Plusieurs causes y participent et notamment la pollution, « qui détruit tout », et l'autorisation de disposer en même temps d'une licence anguille et civelle : « Il faut choisir : soit, on pêche la civelle, soit l'anguille ! La difficulté est que tout le monde possède les deux ! [...] Si on veut pêcher de la civelle, il faut tout faire pour permettre qu'elle se reproduise ! ».

Interdire sa pêche n'est pas le choix à faire selon M.Gour : « Son interdiction causera sûrement plus de mal à la ressource qu'autre chose. Malgré tout, la pêche à la civelle continuera à être pratiquée mais, cette fois-ci, illégalement et en conséquence, exercer un contrôle sur cette espèce sera plus difficile ». De plus, « il ne faut pas oublier que ce type de pêche nourrit beaucoup de monde ! Les commerçants, les mécaniciens, la coopérative pour le matériel, les filets pour investir,... On est nombreux ! »

Cette année, certains ont été chercher les civelles du côté de Cordemais. « Moi, je n'y suis pas allé et j'ai eu tort... J'ai voulu attendre. Normalement, tous les ans, les portes de l'ouvrage éclusier en amont finissent par s'ouvrir. L'ouverture fait sortir l'eau douce de la rivière. Celle contribue non seulement à creuser le chenal mais également à attirer la civelle. Dès que le courant de flot commence à se faire, elle essaye d'entrer dans le Brivet en suivant l'eau douce. Elle cherche un endroit où frayer. Malheureusement, les portes n'ont pas été ouvertes quand il fallait par manque d'eau douce et le chenal est resté bouché. La civelle a préféré monter la Loire ».

La pêche à la civelle s'essouffle. Un peu d'air ne ferait pas de mal. M.Gour propose une ballade sur son bateau. À bord, on aperçoit différemment les choses ! Avant de gagner le large, petit détour sur l'ouvrage éclusier composé d'une écluse et de deux vannes. Cet ouvrage construit entre 1933 et 1936 a été modernisé en 1998. « Dans une des vannes, à proximité de la rive nord, il y a une passe aux civelles. À pleine mer, un flotteur protégé par un tuyau, pompe de l'eau douce, du côté de la Brière, qui coule sur la rampe, immergée dans le plan d'eau aval et garnie d'un revêtement en brosse facilitant la reptation des civelles. La civelle, qui cherche l'eau douce, grimpe et grimpe jusqu'à arriver à un bac ou vivier de stockage situé dans la petite cabane là-bas. Là, elle sera évacuée vers l'amont du barrage, côté Brière. Le but est de permettre qu'elle se reproduise ».

À proximité de celle-ci, on aperçoit la maison de l'éclusier agrandie en 1964 et les abattoirs : « Du sang s'écoulait par ici. Les abattoirs ont dû être fermés, il y a plus de dix ans. Il faut savoir que les civelles aiment manger un peu de tout ! ». Au loin, avant la voie du chemin de fer, on distingue les vestiges de l'ancien pont en pierre (1745).

À l'aval de l'ouvrage éclusier, le grondement de moteur du bateau de M.Gour nous appelle. Amarré à un ponton artisanal, il s'impatiente. Il faut profiter de la marée haute ! À la différence de la pêche du côté de Saint-Nazaire, qui s'opère à toute heure du jour ou de la nuit, du côté de Méan, elle reste limitée dans le temps : « Le seul inconvénient que nous avons à Méan, ce que nous devons attendre que la marée monte. Si la pleine mer est par exemple à 6 heures, on pourra sortir qu'à partir de 3 h 30 ! En général, on sort deux heures après la basse mer ! Si celle-ci est à minuit, on peut sortir à 2 h. C'est à ce moment-là que l'on aura de l'eau et que l'on pourra travailler environ 6 ou 7 heures ».

Très rapidement, on aperçoit les pontons. « Autrefois, il n'y avait pas des pontons mais des estacades en bois pour amarrer les bateaux. La ville a pris cela en main, et a démolit toutes les

estacades. Une berge a été faite du côté Saint-Nazaire. Cependant, les choses n'ont pas été suffisamment bien étudiées et donc, elles sont à refaire ! Tout a été arraché. Ils ont mis des piquets, ils ont mis de la toile pour retenir la vase mais tout s'est écroulé. Cinq ou dix ans après, Montoir a pris le relais est à bien refait son côté. Malheureusement, de notre côté, tout s'écroule ! ».

Le port et ces cales s'ouvrent à nous. Le bateau de M.Gour continue à avancer. Après sous le pont qui relie Méan avec Gron, on aperçoit sur la rive sud l'ancienne cale qui « est totalement envasée ! » M. Gour explique « qu'à proximité des cailloux, se trouvait un atelier de construction et réparation de bateaux ».

Le bateau poursuit son parcours habituel : « Jusqu'au bout du pont de Saint-Nazaire, c'est notre secteur de pêche. Quand la marée est plus basse, on aperçoit des piques. Ils ont été mis par les pêcheurs afin de bien signaler le chenal ».

Le crépuscule s'installe. Après rejoindre la Sablière de Donges (sous le pont de Saint-Nazaire), on retourne tranquillement sur le port de Méan. Ses lumières guident le bateau : « Quand il y a de brouillard, nous arrivons à nous orienter grâce à la berge et comme le port est éclairé, nous le voyons bien ».

Pour finir cet itinéraire de découverte, M.Gour donne un coup de tamis. « Bien qu'il ne faille pas grand-chose pour pêcher la civelle : un bateau, un tamis et un vivier permettant que l'eau soit tout le temps oxygénée », le métier de pêcheur est dur « sur tout l'hiver : il y a le froid et le sommeil [...] Je compare mon métier à celui du pompier. Il faut toujours être présent à la caserne ! ».



Les vannes de Méan. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, avril 2005)



Vers le pont de Saint-Nazaire. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, avril 2005)



« Coup de tamis ». (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, avril 2005)



Ponton « fait maison » à Méan. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, avril 2005)



Sortie du port de Méan. (cliché B. Cort Arce, ESTUARIUM, juin 2005)